

Juillet 2014

Numéro 25

LE GONNEVILLAIS

Sommaire

2-3- 70ème anniversaire du débarquement. 4-5-6- Nouveau conseil municipal. 7-8- La vie scolaire. 9- La voirie. 10- Le comité des fêtes. 11- Les aînés. 12-13- L'amicale des parents d'élèves. 14- La bibliothèque. 15- CCAS. 16- Informations pratiques

Le mot du maire

Les élections ont eu lieu et une nouvelle équipe est désormais en place. Avec huit anciens et sept nouveaux elle aura l'agréable tâche de gérer la commune. Elle le fera dans le même esprit que l'équipe précédente. Vous verrez à l'intérieur de ce numéro du Gonnevillais la composition de toutes les commissions.

La nouvelle équipe du CCAS est enthousiaste et prête à vous aider dans toutes vos démarches.

Les manifestations organisées pour le 70ème anniversaire du débarquement ont été un réel succès.

Notre aéroport a eu une activité peu ordinaire et des milliers de personnes sont venus admirer les vieux Dakota. Ces avions qui ont tant fait d'atterrissages sur l'aéroport pour amener une partie du matériel nécessaire à cette opération de reconquête de la liberté. L'hommage rendu par les parachutistes de toutes les nations regroupées devra demeurer un exemple afin que ces cérémonies gardent leur esprit de reconnaissance et non des opérations mercantiles.

Cette année, la dernière de notre directeur Jean Dussine, l'école a organisé son année sur le thème du cirque. Grace à sa bonne gestion et l'aide des parents d'élèves, les enfants ont pu toucher de très près l'art difficile du cirque. Le chapiteau, présent pendant une semaine a permis aux enfants d'offrir un spectacle de qualité non seulement à leurs proches mais aussi à tous. Un grand merci à Jean à qui je souhaite une bonne retraite.

Bonne lecture

Luc DUFOUR



Survол de l'occupation et de la libération

70 ans que nous avons retrouvé notre liberté, mise entre parenthèses entre juin 1940 et juin 1944. Cela représente une des plus longues périodes où nous n'avons pas eu de conflits sur notre territoire. En juin 1939, cela ne faisait que 21 ans que la précédente et terrible « grande guerre » était terminée et elle avait durablement marqué les esprits. C'est donc avec beaucoup de craintes et de peurs que les 450 habitants de Gonneville ont vu arriver cette nouvelle épreuve.

Les hommes en âge ont été mobilisés et ont rejoint leurs casernes pour prendre tenues et armes (armes et munitions en très petites quantités)



Les soldats allemands, en quelques semaines, sont arrivés dans le Cotentin et à Gonneville en particulier pour occuper la commune, mais surtout le « camp d'aviation » d'où ils pouvaient bombardier l'Angleterre. Travaux sur la piste, hangars, cantonnements, adduction d'eau, routes, projecteurs, postes de mitrailleuses : rien n'a manqué. L'état-major s'est installé au château et a continué à structurer les défenses : blockhaus et pièces d'artillerie ont pris place autour du terrain d'aviation. Le surplus des 3000 soldats logés dans les baraques s'est installé dans les bâtiments publics (mairie, écoles) et chez les particuliers où on réquisitionnait les pièces vides. En fait, nous avons vécu quatre ans avec eux. Il fallait fournir main d'œuvre, nourriture, et transports (chevaux avec voiture) C'était une cohabitation subie, bon gré, mal gré. En 1942, l'arrivée des « SS » a tendu quelque peu les relations.

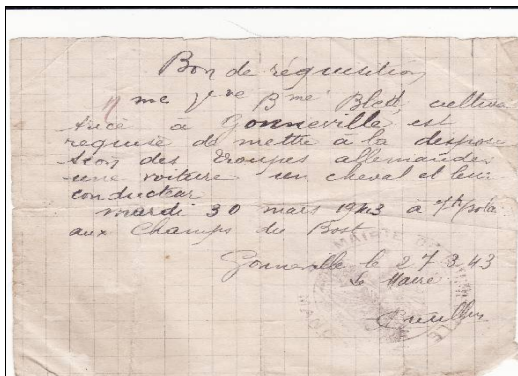
Le passage des avions anglais allant bombardier la France s'est fait de plus en plus fréquent. Les grosses sirènes au son lugubre signalaient leur arrivée et les canons les accueillaient assez bruyamment !

En 1944, les bombardements s'accélérent avec comme conséquences beaucoup de victimes civiles. Les vagues d'avions traversent le ciel presque journellement. Certaines fois, c'est nous qui étions visés, alors, tous aux abris ! (pour ceux qui en avaient !) Nous écoutions avec angoisse le sifflement des bombes en nous demandant si c'était pour nous. En entendant l'explosion, nous étions soulagés pour cette fois !



La joie de la libération a effacé ces quelques jours de cauchemar, mais la chaleur du mois de juin a nécessité l'enterrement rapide de tous ces morts. Les Américains ont ramassé les leurs dans des grands semi-remorques. Pour le reste, les hommes valides de la commune ont été réquisitionnés (une fois de plus) pour exécuter ce travail, avec un mouchoir sur le nez et la bouche et du grésil à proximité pour supporter l'odeur. Les soldats allemands étaient enterrés là où ils se trouvaient et parfois avec les animaux dans les trous de bombes.

Les Américains se sont installés à la place des Allemands et dans des camps de tentes. Ils ont remis la piste du terrain en état et les avions (Dakota en particulier) ont établi un pont aérien pour le ravitaillement des troupes.



Puis le débarquement ! Mitraillages et bombardements redoublent. Les Allemands résistent. Ils défendent âprement le camp d'aviation dont les Américains ont besoin. Les combats acharnés dureront du 20 au 26 juin et ces jours ont été un enfer pour ceux qui les ont vécus sur place. Beaucoup de gens en effet avaient quitté la commune pour aller dans des lieux plus calmes qu'autour du camp. Les routes et les clos étaient jonchés de carcasses fumantes de camions ou chars, de cadavres par dizaines (allemands et américains) et d'animaux, toutes espèces confondues.



La vie a repris petit à petit et à partir de mai 1945, tout le monde vivait dans l'attente du retour des prisonniers, partis depuis quatre ans, qui étaient libérés au fur et à mesure de l'avance des troupes alliées. Pendant leur captivité, ils avaient été soutenus par les colis et le courrier (censurés) que leur envoyaient leurs familles. Majoritairement, ça a été la grande joie des retrouvailles.

Voilà pour Gonneville, partiellement. Le reste, c'est « la grande histoire », célébrée par les autorités au cours de ce 70ème anniversaire.

La nouvelle équipe élue en mars dernier vous est présentée ci-dessous. Vous pourrez reconnaître aisément les personnes pour qui vous avez voté (ou pas).

Conduite par Luc Dufour, le maire sortant, elle est composée de huit hommes et sept femmes et aussi de huit sortants et sept nouveaux.

Gérard Vaultier a été élu premier adjoint, Patrice Lebugle deuxième et Bernard Lemagnen troisième. Cette équipe, pleine de bonne volonté, espère mettre toute ses compétences au service de la commune.



1- AHMED Claudine. 2- BARBE Jean-Marie. 3- CORBET Sylvie. 4- DUFOUR Luc. 5-HARDOUIN Sandrine.
6- HERSENT Béatrice. 7- LAMARRE Jean Robert. 8- LEBUGLE Patrice. 9- LECLERC Patricia. 10- LEMAGNEN
Bernard. 11- LEPREVOST Guy. 12- MOITIE Hervé. 13- VAN HAVERBEKE Angélique. 14- VARIN Christine.
15- VAULTIER Gérard.

<u>Commission</u>	<u>Maire ou Adjoint responsable</u>	<u>Réunions</u>	
<u>Appel d'offres</u> Marchés publics	Luc DUFOUR		<u>3 membres titulaires</u> : Gérard VAULTIER- Patrice LEBUGLE-Jean-Robert LAMARRE <u>3 membres suppléants</u> : Bernard LEMAGNEN- Jean.Marie BARBÉ- Béatrice HERSENT
<u>Accessibilité</u>	Luc DUFOUR		Gérard VAULTIER- Patrice LEBUGLE- Patricia LELCLERC- Hervé MOITIÉ- Jean.Marie BARBÉ- Guy LEPRÉVOST
<u>Affaires scolaires-</u> Cantine- Ecole	Luc DUFOUR		Gérard VAULTIER- Sandrine HARDOUIN-Christine VARIN- Claudine AHMED
En relation avec les <u>associations</u>	Luc DUFOUR		Gérard VAULTIER- Hervé MOITIÉ- Christine VARIN
<u>Bâtiments communaux</u> Assainissement	Gérard VAULTIER		Hervé MOITIÉ- Patrice LEBUGLE-Guy LEPRÉVOST- Sylvie CORBET- Patricia LECLERC
<u>Communication</u> Bulletin municipal + site internet	Luc DUFOUR	<i>3 fois par semestre</i>	Patrice LEBUGLE- Sandrine HARDOUIN- Christine VARIN- Angélique VAN HAVERBEKE-
<u>Eglise- cimetière</u> (reprise des concessions)	Bernard LEMAGNEN		Patrice LEBUGLE-Gérard VAULTIER- Jean-Marie BARBÉ
<u>Environnement</u> - Espaces verts - Lavoirs - Embellissement	Bernard LEMAGNEN		Sandrine HARDOUIN- Patricia LECLERC – Christine VARIN
<u>Finances</u>	Luc DUFOUR	<i>1 fois /an (février ou mars) pour la préparation du budget</i>	Gérard VAULTIER- Patrice LEBUGLE-Bernard LEMAGNEN- Jean-Marie BARBÉ- Sylvie CORBET- Jean.Robert LAMARRE Hervé MOITIÉ- Christine VARIN
<u>Personnel</u>	Luc DUFOUR	<i>1 fois /an</i>	Gérard VAULTIER- Patrice LEBUGLE-Bernard LEMAGNEN- Sylvie CORBET- Jean.Robert LAMARRE- Guy LEPREVOST- Angélique VAN HAVERBEKE
<u>Urbanisme</u> Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)	Luc DUFOUR	<i>Tous les mois à 18H le vendredi</i>	Gérard VAULTIER- Patrice LEBUGLE-Bernard LEMAGNEN- Béatrice HERSENT-Jean.Robert LAMARRE- Guy LEPREVOST- Hervé MOITIÉ-
<u>Voirie</u>	Patrice LEBUGLE-		Bernard LEMAGNEN- Claudine AHMED- Jean.Marie BARBÉ Hervé MOITIÉ- Guy LEPREVOST

		<u>Réunions</u>	
<u>Communauté de Communes de St-Pierre-Eglise</u>			<u>Le Maire et les 3 adjoints :</u> Luc DUFOUR Gérard VAULTIER Patrice LEBUGLE Bernard LEMAGNEN
<u>Centre Communal d'Action Sociale</u>	Maire/ Président	2 à 3 fois par an	<u>4 conseillers municipaux :</u> - Claudine AHMED - Sylvie CORBET - Béatrice HERSENT - Angélique VAN HAVERBEKE <u>4 membres hors CM :</u> - Sylvie BUTEL - Danièle COUPPEY - Yvette GIBON - Roselyne HELLE
<u>Délégués Syndicat d'alimentation en eau potable - SIAEP</u>		à St- Pierre- Eglise	<u>2 délégués titulaires :</u> - Jean.Marie BARBÉ - Guy LEPREVOST <u>Pas de suppléants</u>
<u>Délégué au Syndicat Départemental d'Energies de la Manche-SDEM</u>			<u>1 délégué titulaire :</u> - Gérard VAULTIER <u>Pas de suppléant</u>
<u>Représentant à Manche Numérique</u>			<u>1 délégué titulaire :</u> - Patrice LEBUGLE <u>Pas de suppléant</u>
<u>Délégué au Comité d'Action Sociale (CDAS)</u>			<u>1 délégué titulaire :</u> - Angélique VAN HAVERBEKE <u>1 délégué suppléant :</u> - Sylvie CORBET
<u>Correspondant défense</u>			<u>1 délégué titulaire :</u> - Guy LEPREVOST <u>Pas de suppléant</u>
<u>Secteur d'Action Gériatologique</u>			<u>2 représentants :</u> - Claudine AHMED - Angélique VAN HAVERBEKE

L'ECOLE MAURICE TOLLEMER

Cette année, l'école Maurice Tollemer a mené un grand projet sur le cirque. Les enfants ont pu assister à un beau spectacle du cirque Pinder à Saint-Lô le 15 octobre.



Ensuite, toute l'école a travaillé sur ce thème avec, comme point d'orgue final, une semaine avec l'école de cirque Sol'Air.

Un chapiteau a été dressé sur le parking de la mairie et les enfants ont pu s'y exercer à toutes sortes d'activités: jonglage, fil, trapèze, cerceau, monocycle, équilibres divers, acrobaties, ...

Cette semaine, très riche en expériences, a été ponctuée par deux représentations données par tous les enfants de l'école sous la houlette du personnel compétent et sympathique de l'école du cirque et de l'équipe éducative de l'école de Gonneville.

L'ensemble a été très apprécié et laissera de magnifiques souvenirs à tous, petits et grands. Les enseignants tiennent à exprimer leur gratitude envers les élus municipaux et le personnel communal ainsi qu'envers l'Amicale des Parents d'Elèves qui ont permis que ce projet ambitieux puisse se réaliser.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires s'est bien déroulée, les différentes activités proposées après la classe ayant rencontré un grand succès.

Cet aménagement sera bien sûr reconduit pour l'année scolaire 2014-2015 avec un petit changement: les ateliers auront lieu le lundi, le jeudi et le vendredi de 15h30 à 16h30, le mardi les enfants auront classe jusqu'à 16h30.

En ce qui concerne l'équipe enseignante, Monsieur Dussine a fait valoir ses droits à la retraite. Il tient à exprimer ici ses plus sincères remerciements à tous ceux qui lui ont permis de passer huit années heureuses et enrichissantes en tant que directeur de cet établissement, et qui ont oeuvré pour offrir un service public de qualité à l'école de Gonneville.

Monsieur Dussine sera remplacé à son poste de directeur à la rentrée par Madame Sophie Marie.



Participation de l'école
au téléthon sur le
thème du cirque



L
E
C
I
R
Q
U
E

La chorale



Le comité des fêtes

Le 9 mars a eu lieu le loto du comité des fêtes, le soleil était au rendez vous et peut-être à cause de cela il y eu un peu moins de monde qu'habituellement. Cependant le loto s'est passé dans la bonne humeur et a fait beaucoup d'heureux.

Le 11 mai a eu lieu le vide grenier annuel à l'aéroport de Gonneville. Le temps était capricieux mais les vendeurs présents ont fait de belles affaires.

Le prochain loto aura lieu dans le courant du mois de novembre , et le téléthon début décembre comme d'habitude.





Après la galette des Rois en janvier et notre loto de février, nous nous sommes retrouvés au Cabaret O Roches à Sideville le 06 avril 2014 pour un dîner spectacle.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le jeudi 24 avril 2014, le bureau a été reconduit.

Le jeudi 26 juin, un repas sera offert gracieusement à la salle des aînés.

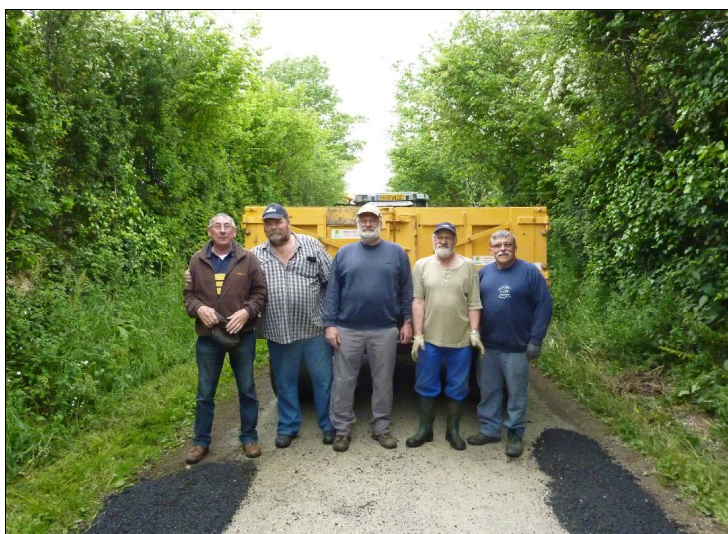
Dates à retenir en 2014

Loto: 19 octobre
Repas de fin d'année

Le club suspend ses activités du 03 juillet au 03 septembre, elles reprendront à partir du jeudi 04 septembre 2014.

Bonnes vacances !





Nous repartons pour une nouvelle saison d'entretien des voies communales (18Km) et chemins ruraux (27Km). Comme par le passé nous reconduisons les mêmes méthodes d'entretien des voies communales qui font leurs preuves, (de grandes réparations plutôt que du « bouche trous »). Environ 120 tonnes de goudron sont utilisées chaque année pour ces réparations.

Le travail des employés communaux aidés de quelques élus et de bénévoles a permis de remettre et maintenir en l'état ces routes mises à dure épreuve par les éléments climatiques et les engins agricoles de plus en plus larges (progrès oblige). Nous profitons pour remercier chaleureusement toutes ces personnes sans qui cette entreprise ne peut aboutir.

Le fauchage des accotements et l'élagage se poursuivront sur ces voies tout au long de la saison.

L'entretien des chasses (chemins ruraux) sera poursuivi encore cette année à hauteur de 150 à 200 tonnes de remblais.

Il est prévu aussi de refaire la chasse des Vaux dans son intégralité (900 mètres), terrassement, empierrement et remblais, pour un coût de 32000 euros.

Nous ne pourrons pas tout faire et satisfaire tous les besoins mais nous restons à votre écoute.

Le responsable de la voirie.

Avis de la mairie pour la tranquillité du voisinage

L'époque du jardinage est de retour. Le printemps a fait sortir les bourgeons, pousser la pelouse, pétarader les tondeuses à gazon et autres taille-haies. Si l'entretien de votre jardin est nécessaire, il y a des moments où il est préférable de ne pas utiliser d'engins bruyants. De toute façon, ne vous mettez pas hors la loi. En effet, la loi n°92-1444 relative à la lutte contre le bruit réglemente les horaires de toutes les activités bruyantes.

- Jours ouvrables: 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h00
- Samedis: 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- Dimanches et jours fériés: 10h00 à 12h00

Pour une vie de voisinage agréable et citoyenne, merci de respecter ces horaires.

De même, de jour comme de nuit, il est interdit de laisser aboyer, hurler ou gémir des **animaux** de façon répétée ou prolongée.



Une nouvelle année scolaire se termine, année durant laquelle de nombreuses manifestations ont pu être reconduites telles que la vente de chocolats de Noël, le carnaval et sa tombola, la vente de muguet et la kermesse avec son repas champêtre.



Le Carnaval



La kermesse



Je remercie toutes les personnes qui nous ont aidé afin que tout cela puisse prendre forme, bénévoles, enseignants, municipalité, comité des fêtes avec une mention spéciale pour notre trésorière et notre secrétaire qui ont fait un travail remarquable.

Je voudrais attirer l'attention des parents cette année encore sur le fait que nous manquons de bénévoles. Comme vous le savez, tout ce que nous organisons a pour but d'aider l'école, de faire en sorte que tous les enfants puissent participer aux projets ou sorties scolaires. Pour information, nous essayons de donner entre 2500 € et 3000€ à peu près chaque année, c'est pourquoi votre aide est primordiale. Je vous invite donc à venir à l'assemblée générale qui aura lieu à la prochaine rentrée scolaire afin de faire connaissance et de proposer d'éventuelles nouvelles idées. Vous êtes et serez toujours les bienvenus !



Pour conclure je tiens à dire au nom de toute l'amicale un très grand merci à Jean Dussine avec qui nous avons toujours pu collaborer de façon efficace et dans la bonne humeur. Nous lui souhaitons une très heureuse retraite et par la même occasion nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle directrice Mme Marie.

Delphine Leboeuf
Présidente de l'amicale des parents d'élèves

Avis au bibliophiles !!!

Inaugurée il y a un peu plus d'un an, en Mai 2013, la bibliothèque de l'association « Gonneline » située près de l'école (derrière la cantine scolaire), vous ouvre ses portes tous les vendredis après-midi de 16H à 19H.

Si vous désirez vous détendre en lisant un bon bouquin, pour discuter ou tout simplement pour boire un café, c'est avec plaisir qu'Evelyne et Marie vous accueilleront.

Pour le moment, cette infrastructure ne compte que quelques adhérents mais propose déjà de nombreux ouvrages contre une participation annuelle symbolique de 2€.

Alors, à tous les amoureux du livre, n'hésitez donc pas à vous faire connaître pour trouver votre bonheur parmi les rayonnages !



Le **Centre Communal d'Action Sociale** (CCAS) de notre commune 02.33.22.90.91 (Mairie) peut vous aider et vous orienter vers différents organismes :

- Besoin de vous **déplacer** ? **MANEO** vous permet d'aller au Marché de St Pierre Eglise
(2,30 € trajet simple / 4,60 € trajet aller-retour) tous les mercredis Arrivée 10 h – Départ 12 h 00 / Réserver au plus tard la veille avant 16 h au **0 800 150 050**

- Besoin de faire appel au **portage de repas** pour des besoins ponctuels ou réguliers ?

Se renseigner à la Mairie de Fermanville **02.33.88.56.66** auprès d'**Hélène VIEL**



- Besoin d'une **Assistante sociale** ?
Mesdames MAUGUY ou DUBOURG peuvent être contactées au **02.33.88.77.14**

- Besoin d'une aide pour l'**alimentation** :

« Les paniers du Val de Saire » dépendent de la Banque alimentaire de la Manche.
Une petite participation est demandée à chacun, la Mairie contribue au reste du panier.
Merci de contacter le **CCAS** pour de plus amples renseignements.

- Besoin d'informations pour :

- Financer de **l'aide à domicile**
- Constituer vos **dossiers administratifs** (retraite, reversion, handicap ...)
- **Aménager votre logement...**

Merci de contacter le **CLIC** (Centre local d'information et de coordination) du Nord Est Cotentin au **02.33.43.46.32** / Permanences St Pierre Eglise mercredi matin et vendredi apm

Quelques numéros utiles :

Urgences médicales : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Ecoute amitié : 02.31.44.89.89

SOS Médecin (à toute heure) : 02.33.01.58.58

ALMA (Allo Maltraitance personnes âgées et/ou handicapées) 02.31.82.95.35

Les membres du CCAS sont : Luc DUFOUR (Président),
Claudine AHMED, Sylvie CORBET, Béatrice HERSENT, Angélique VAN HAVERBEKE
(Membres élus au Conseil Municipal)
et Sylvie BUTEL, Danielle COUPPEY, Yvette GIBON, Roselyne HELLE (Membres nommés par le Maire).

Mairie

3 Route de la Planque
50330 GONNEVILLE

www.gonneville-cotentin.com

Horaires d'ouverture de la
mairie au public :
"le mardi de 9h à 11h et de 16h
à 18h30
"le vendredi de 16h à 18h30

Secrétariat:

Françoise QUENAULT

Sophie BERTEAUX

Tel/ Fax: 02 33 22 90 91

- | | | |
|-----------------------------------|----------------------|----------------------|
| • Maire : Luc DUFOUR | Tel : 02 33 54 68 68 | Port: 06 83 78 14 27 |
| • 1er adjoint: Gérard VAULTIER | Tel : 02 33 43 31 28 | Port: 06 66 23 37 80 |
| • 2ème adjoint: Patrice LEBUGLE | Port: 06 60 27 86 48 | |
| • 3ème adjoint : Bernard LEMAGNEN | Tel : 02 33 54 26 91 | Port: 06 75 12 89 57 |

Ecole

- Direction : Tel : 02 33 54 62 12 ce.0501656d@ac-caen.fr
- Cantine scolaire Carole LEPREVOST Tel : 02 33 54 37 81
- Garderie périscolaire Isabelle EUDES Tel : 02 33 20 55 43

Salle polyvalente: renseignements et réservation au secrétariat de mairie

Responsable du cimetière

- Bernard LEMAGNEN Tel : 02 33 54 26 91 Port: 06 75 12 89 57

Prêtre de la Paroisse presbytère de St Pierre- Eglise

- Mr l'abbé Pascal PIEN Tel : 02 33 54 32 29

Présidents des associations

Amicale des Aînés

- Bernard LEMAGNEN Tel: 02 33 54 26 91 Port: 06 75 12 89 57

Association des anciens combattants

- Fernand DUBOST Tel : 02 33 22 93 09

Amicale de L'école

- Delphine LEBOEUF Tel: 02 33 20 61 09

Comité des fêtes

- Laurent BERTEAUX Tel : 02 33 44 80 79

Collecte des ordures ménagères

Elle est effectuée **tous les vendredis**. Les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés le jeudi soir à l'entrée de votre propriété ou au bout des chemins inaccessibles par le camion poubelle.

Des conteneurs destinés à recueillir les déchets recyclables (cartons, papiers, verres, plastiques...) sont installés près du groupe scolaire, à la Vallée et à la Haye de Digosville.

Il est demandé de maintenir ces lieux en état de propreté et de ne pas faire de dépôts autour des conteneurs.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de St-Pierre-Eglise :

Tel: 02 33 23 19 55

Du 1er Octobre au 31 mars

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi 13h30 – 17h30

Samedi 9h – 12h /13h30 – 17h30

Du 1er avril au 30 septembre

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi 13h30 – 18h30 Samedi: 9h00- 12h00 et 13h30-18h30